COMMUNE DE PANAZOL	Récépissé de dépôt d'un certificat d'urbanisme

(à remplir par la mairie)

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : CU 87 114 2600152

Déposée à la mairie le : 28/10/2026

Demandeur : Maître Soraya FOULON-BENSAID

Adresse du demandeur : 2 Chemin de la Canave
33650 MARTILLAC

Référence(s) cadastrale(s) : AI 0089

Propriétaire : MASSON Isabelle

Adresse du terrain : 17 rue Jean Gagnant
87350

Superficie : 457 m²

Nature : (A) Certificat d'urbanisme d'information générale (art L410-1-1er alinéa du Code de l'Urbanisme)

Cachet de la mairie :



Vous avez déposé une demande de Certificat d'Urbanisme. Le délai d'instruction de votre dossier est de
- 1 mois pour un Certificat d'Urbanisme de type A d'Information
- 2 mois pour un Certificat d'Urbanisme de type B Opérationnel

Si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un Certificat d'Urbanisme tacite. Toutefois, ce Certificat d'Urbanisme tacite sera un Certificat d'Urbanisme de type A d'Information dans les deux cas.

Affiché en mairie le : 29/10/2026